

DÉVELOPPEMENTS

Du Budget des Dépenses

DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Pour l'Exercice 1840.



ARTICLE	NATURE DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE D'AGENTS.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	TOTAL PAR SERVICE.
CHAPITRE I.					
Administration centrale.					
1	Traitement du Ministre	1	21,000	21,000	21,000
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	50	"	107,000	107,000
3	Matériel	"	"	15,000	15,000
4	Frais d'impression des recueils statistiques	"	"	4,000	4,000
5	Frais de route et de séjour	"	"	3,000	3,000
CHAPITRE II.					
Ordre judiciaire.					
COUR DE CASSATION. — Personnel.					
1	Premier président.	1	14,000	14,000	233,800
	Présidents de chambre	2	11,000	22,000	
	Conseillers	16	9,000	144,000	
	Procureur-général	1	14,000	14,000	
	Avocats-généraux.	2	9,000	18,000	
	Greffier	1	5,000	5,000	
	Commis-greffiers	2	3,000	6,000	
	Huissiers-audienciers.	6	750	4,500	
	Messagers	2	600	1,200	
	Id.	1	700	700	
	Chef de bureau pour le parquet	1	2,500	2,500	
	Employé	1	1,200	1,200	
	Messenger-huissier de salle	1	700	700	
Matériel et menues dépenses.					
2	La cour	"	"	2,000	2,000
	Le parquet	"	"	1,000	1,000

TOTAL 1 ^{er} ARTICLE DU CRÉDIT demandé POUR 1840.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1839.	DIFFÉRENCE EN PLUS AU BUDGET DE 1840.	DIFFÉRENCE EN MOINS AU BUDGET DE 1840.	CRÉDITS définitivement alloués POUR L'EXERCICE 1840.	Observations.
21,000	21,000	"	"		
107,000	107,000	"	"		
13,000	13,000	"	"		
4,000	4,000	"	"		
3,000	3,000	"	"		
233,800	233,800	"	"		
3,000	3,000	"	"		

ARTICLE DE LA LOI.	NATURE DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE D'AGENTS.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT DE LA DÉPENSE.	TOTAL PAR SERVICE.
COURS D'APPEL. — <i>Personnel.</i>					
3	Premiers présidents	3	9,000	27,000	540,220
	Présidents de chambre	7	6,300	44,100	
	Conseillers	36	3,000	280,000	
	Procureurs-généraux.	3	9,000	27,000	
	Avocats-généraux.	3	6,300	18,900	
	Id.	4	6,000	24,000	
	Substituts	6	4,800	28,800	
	Greffiers	3	4,000	12,000	
	Commis-greffiers	14	2,500	35,000	
	Chefs du bureau au parquet.	3	2,500	7,500	
	Employés	9	1,200	10,800	
	Messagers des cours	4	530	2,120	
	Huissiers-audienciers.	11	500	5,500	
	Concierge	1	1,000	1,000	
	Id.	1	500	500	
	Id.	2	850	1,700	
	Messagers des parquets	3	600	1,800	
	Portier bout-feu	1	500	500	
	Présidences des assises	24	500	12,000	
MATÉRIEL DES COURS.					
4	Cour d'appel de Bruxelles	"	"	5,000	18,000
	Id. de Liège	"	"	5,000	
	Id. de Gand	"	"	5,000	
	Mobiliers pour les trois cours d'appel	"	"	3,000	
TRIBUNAUX DE 1 ^{re} INSTANCE ET DE COMMERCE.					
1 ^{re} CLASSE.					
<i>Bruxelles, Liège, Gand et Anvers.</i>					
3	Présidents	4	4,800	19,200	229,680
	Vice-présidents	3	4,000	20,000	
	Juges d'instruction	6	3,730	22,380	
	Juges	24	3,200	76,800	
	Procureurs du roi.	4	4,800	19,200	
	Substituts	10	3,200	32,000	
	Greffiers.	4	2,800	11,200	
	Commis-greffiers	17	1,700	28,900	
	A REPORTER. fr.				229,680

TOTAL 1 ^{re} ARTICLE DU CRÉDIT demandé pour 1840	CRÉDITS Nouveaux pour l'exercice 1839	DIFFÉRENCE en plus au budget de 1840	DIFFÉRENCE en moins au budget de 1840	CRÉDITS d'ajournement Nouveaux pour l'exercice 1840	Observations
540,220	540,220	"	"		
18,000	18,000	"	"		
"	"	"	"		

ARTICLE DU BUDGET.	NATURE DES DÉFENSES ET SERVICES.	NOMBRE D'AGENTS.	MONTANT		TOTAL
			PAR AN.	ET LA FORTIF.	PAR SERVICE.
	REPORT. fr.				229,680
	2 ^{me} CLASSE.				
3 suite.	<i>Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.</i>				
	Présidents	7	4,200	29,400	260,620
	Vice-présidents	6	3,500	21,000	
	Juges d'instruction	7	3,260	22,820	
	Juges	29	2,800	81,200	
	Procureurs du roi	7	4,200	29,400	
	Substituts	13	2,800	36,400	
	Greffiers	7	2,000	14,000	
	Commis-greffiers	22	1,200	26,400	
	3 ^{me} CLASSE.				
	<i>Sudenarde, Charleroi, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.</i>				
	Présidents	8	3,600	28,800	180,900
	Vice-président	1	3,000	3,000	
	Juges d'instruction	8	2,800	22,400	
	Juges	18	2,400	43,200	
	Procureurs du roi.	8	3,600	28,800	
	Substituts	9	2,400	21,600	
	Greffiers.	8	1,800	14,400	
	Commis-greffiers	17	1,100	18,700	
	4 ^{me} CLASSE.				
	<i>Dinant, Fumes, Huy, Marche, Neuf-Château, Nivelles et Turnhout.</i>				
	Présidents	7	3,030	21,330	116,430
	Juges d'instruction	7	2,430	17,130	
	Juges	9	2,100	18,900	
	Procureurs du roi.	7	3,030	21,330	
	Substituts	8	2,100	16,800	
	Greffiers.	7	1,700	11,900	
	Commis-greffiers	10	900	9,000	
	Pour paiements éventuels à faire en exécution des dispositions énoncées dans la colonne d'observations .	"	"	20,000	20,000
	Frais de bureau à répartir entre les procureurs du roi, près les cours d'assises et autres où le besoin du service l'exigera	"	"	23,000	23,000
	GREFFIERS DE COMMERCE.				
	A Anvers, Bruxelles, Gand et Liège	4	1,080	4,320	12,960
	A Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers.	9	960	8,640	

TOTAL du BUDGET DU CREDIT demande pour 1840.	CRÉDITS Alloués pour l'exercice 1839.	DIFFÉRENCE EN PLUS AU BUDGET DE 1840.	DÉFICIT EN MOINS AU BUDGET DE 1840.	CRÉDITS de l'exercice 1839 pour l'exercice 1840	Observations
845,610	884,120	,	38,520		Le crédit alloué pour le service des tribunaux de première instance et de commerce, exercice 1839, est de . . . fr. 884,110 Par suite du traité du 19 avril et des lois des 3 et 6 juin 1839, il faut déduire de ce chiffre : Pour traitement de 2 juges au tribunal de Toulon, de 3 juges au tribunal d'Aïlon, et d'un juge au tribunal de Neuchâteau, soit 5 juges à 2,800 francs . . . fr. 14,000 et 1 juge à . . . 2,100 Pour traitement du personnel des tribunaux de Diekirch, St-Hubert et Ruremonde, savoir : 3 présidents à fr. 3,050 . 9,150 3 juges d'inst. — 2,450 . 7,350 4 juges. . . — 2,100 . 8,400 3 juges du roi — 3,050 . 9,150 2 substituts . — 2,100 . 4,200 3 greffiers . — 1,700 . 5,100 4 com.-greffier — 900 . 3,600 Réduction totale. . fr. — (3,600) Différence . . fr. 821,060 A quoi il faut ajouter par suite de mesures prises postérieurement à l'impression du projet de Budget de 1839, non amendé par la Législature, savoir : pour supplément de traitement à un 2^e juge d'instruction au tribunal de Liège, établi par arrêté royal du 15 octobre 1838 . . . fr. 330 Pour traitement d'un 3^e commis-greffier au même tribunal (arrêté royal du 10 juillet 1839). . . 1,700 Pour traitement d'un 3^e commis-greffier au tribunal de Pourmay (arrêté royal du 28 novembre 1838) . . . 1,200 Pour traitement d'un 3^e commis-greffier au tribunal de Châtelet (arrêté royal du 12 octobre 1838) . . . 1,100 TOTAL . . fr. 825,610 Comme les réductions dans le personnel des tribunaux de Toulon, d'Aïlon et de Neuchâteau ne doivent s'opérer qu'au fur et à mesure des vacatures, que, de plus, l'administration pourra se trouver dans le cas de continuer les traitements à une partie du personnel des tribunaux de Diekirch, St-Hubert et Ruremonde, il est demandé de ce chef une somme de . . . 20,000 Ensemble . . fr. 845,610

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

NATURE DES DÉPENSES ET SERVICES.		NOMBRE D'EMPLOIS.	ALLOUÉS EN PAR AN.	MONTANT EN F. ET C.	TOTAL PAR SERVICE.
JUSTICES-DE-PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.					
6	Juges-de-paix à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège. . .	8	1,410	11,320	
	Greffiers id. id.	12	480	3,760	
	Juges-de-paix à Arlon, Audenaerde, Bruges, Char- leroi, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Mons, Namur, Termonde, Tongres, Tournay, Verviers, et Ypres.	22	1,200	26,400	270,240
	Greffiers id. id.	23	400	9,200	
	Juges-de-paix, partout ailleurs.	173	960	168,000	
	Greffiers id.	173	320	55,360	
	Pour traitements éventuels à payer à des juges ou greffiers de paix, d'après la note ci-contre	"	"	7,000	7,000
	Greffiers de police à Liège	1	1,080	1,080	
	Id. id. à Audenaerde, Charleroi, Courtrai, Malines, Mons, Namur, Nivelles et Tirlemont . . .	8	600	4,800	3,880
CHAPITRE III.					
Justice militaire.					
HAUTE COUR MILITAIRE. — Personnel.					
1	Président	1	8,460	8,460	
	Conseillers	3	6,880	21,730	
	Auditeur-général	1	8,460	8,460	
	Substitut	1	3,700	3,700	
	Greffier	1	5,290	5,290	62,030
	Commis-greffier	1	2,120	2,120	
	Commis du greffier	1	1,270	1,270	
	Commis de l'auditeur-général	1	1,000	1,000	
2	Matériel (pour la haute cour)	"	"	4,200	4,200
AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
3	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe à Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand et Liège.	5	4,200	21,000	
	Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe à Arlon, Hasselt, Mons et Namur.	4	3,600	14,400	33,400
	Auditeurs adjoints	2	3,000	6,000	6,000
	Prévôts militaires.	9	317	2,833	2,833
CHAPITRE IV.					
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1000 fr. pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures recla- mées par le procureur-général et les administrations publiques.					
Uniq	Justice civile et militaire	"	"	563,000	583,000
	Garde civique	"	"	20,000	

CHIFFRE DE 1890	CHIFFRE DE 1890	DIFFERENCE EN PLUS OU EN MOINS DE 1890	DIFFERENCE EN PLUS OU EN MOINS DE 1890	CHIFFRE DE 1890	Observations
289,120	310,280	"	21,160		Le chiffre pour le traitement des juges de paix en 1890 est de 289,120 francs. Pour suite du traité du 19 avril 1890, il y a eu en 1890 une réduction de dix-huit dans le nombre de juges de paix. Le chiffre de 1890, il faut donc déduire, non Pour traitement de 22 juges de paix en 1890 francs fr 21,160 Pour traitement de 22 juges de paix en 1890 francs fr 7,040 Ensemble 28,200 Reste pour chiffre normal fr 282,120 A quoi il faut ajouter pour les traitements exclusifs de la part des juges ou greffiers qui passeront en Belgique et qui ne pourraient être réintégrés immédiatement (lois des 3 et 6 juin 1890) Total fr 289,120
62,050	62,050	"	"		
4,200	4,200	"	"		
44,263	53,921	"	9,658		Cette différence en moins provient de la suppression des conseils de guerre en campagne par suite du passage de l'armée du pied de guerre au pied de paix.
585,000	585,000	"	"		

ARTICLE DU BUDGET.	NATURE DES DÉPENSES ET SERVICES.	NATURE DES DÉPENSES	ALLIEMENTS	MONTANT	TOTAL
			PAR AN.	DE LA DÉPENSE.	PAR SERVICE.
CHAPITRE V.					
Palais de Justice.					
1	Constructions, réparations et loyers de locaux	"	"	33,000	33,000
2	Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le 1 ^{er} cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 francs dans les frais de construction, et en outre de remplir leurs obligations légales en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme alloué pour le même objet au Budget de 1889	"	"	400,000	400,000
CHAPITRE VI.					
1	Impression du <i>Bulletin officiel</i>	"	"	20,650	20,650
2	Id. <i>Moniteur</i>	"	"	70,000	70,000
3	Abonnement au bulletin des arrêts de la cour de cassation	"	"	2,800	2,800
CHAPITRE VII.					
1	Pensions	"	"	10,000	10,000
2	Secours à des magistrats ou à des veuves ou enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	"	"	3,000	3,000
3	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas	"	"	2,500	2,500
CHAPITRE VIII.					
1	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	"	"	850,000	850,000
2	Traitements des employés attachés au service des prisons	"	"	260,000	260,000
3	Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	"	"	2,500	2,500
4	Frais d'impression et de bureau	"	"	17,000	17,000
5	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier	"	"	350,000	350,000
6	Achat de matières premières et salaires	"	"	1,250,000	1,250,000

TOTAL P. 1 ARTICLE DE CHIFFRE demandé POUR 1840	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1839.	DIFFÉRENCE EN PLUS AU BUDGET DE 1840	DIFFÉRENCE EN MOINS AU BUDGET DE 1840.	CRÉDITS définitivement alloués POUR L'EXERCICE 1840.	Observations
33,000	33,000	"			
400,000	400,000	"			
20,630	21,630	"	1,000		
70,000	70,000	"	"		
2,800	2,800	"	"		
10,000	10,000	"	"		
8,000	8,000	"	"		
2,500	2,000	5 0 (a)	"		a) Cette majoration est nécessitée par l'accroissement du nombre de personnes à secourir.
830,000	830,000 (b)	"	"		b) La diminution de dépense qui pourrait résulter de la cession des arrondissements de Diekirch, de Ruremonde et de la suppression du tribunal de St-Hubert, n'est pas assez considérable pour motiver la modification du chiffre de cet article, déterminé jadis d'ailleurs de la manière la plus précise possible.
260,000	230,000	10,000 (c)	"		c) L'organisation complète du pénitenciaire pour femmes nécessite cette majoration.
2,500	2,500	"	"		d) L'utilité du maintien du chiffre de l'année dernière est démontrée par les détails que présentent les tableaux ci-joints des constructions autorisées en 1839, de celles que l'administration se propose d'effectuer en 1840 et des travaux remis à une époque ultérieure quoique projetés depuis longtemps.
17,000	17,000	"	"		
330,000	330,000 (d)	"	"		
1,230,000	1,230,000 (e)	"	"		e) Ci-joints des états justificatifs de l'emploi de cette allocation pendant 1838.

ARTICLES DÉTAILLÉS.	NATURE DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOTES DES AGENTS.	APPOURTEMENTS PAR AN	MONTANT DE LA DÉPENSE.	TOTAL PAR SERVICE.
	CHAPITRE IX. <i>Établissements de bienfaisance.</i>				
1	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu . . .	»	»	15,000	15,000
2	Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés .	»	»	123,000	123,000
3	Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	»	74,074	74,074
4	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et provinces	»	»	175,000	175,000
	CHAPITRE X.				
Uniq	Dépenses imprévues	»	»	5,000	5,000
	CHAPITRE XI.				
Uniq	Pour solde de dépenses arriérées concernant l'exercice de 1896	»	»	4,000	4,000

TOTAL des CREDITS CRÉDITS demandés pour 1840.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1839.	DIFFÉRENCE EN PLUS AU BUDGET DE 1840.	DIFFÉRENCE EN MOINS AU BUDGET DE 1840.	CRÉDITS à l'encaissement. Montants pour l'exercice 1840.	Observations.
13,000	12,000	3,000 (a)	"		a) La majoration proposée provient de l'addition des frais de transport des malades qui, assimilés jusqu'ici aux frais de transport des prisonniers, étaient prélevés sur l'art. 1er, chap. VIII; il est plus convenable de considérer cette dépense comme concernant des indigents.
125,000	123,000	"	"		
74,074	74,074	"	"		
173,000	173,000	"	"		
3,000	3,000	"	"		
4,000	3,000	1,000 (b)	"		b) D'après le règlement du 24 octobre 1824 sur l'administration des Emancipés, un Budget ne reste ouvert que pendant trois ans, et l'expérience a démontré que toujours il reste quelques dépenses à payer après sa clôture. C'est de ce chef que tous les ans il est demandé une modique allocation pour dépenses arriérées. Cette année la somme demandée est un peu plus élevée, parce qu'il y a au delà de 2,000 francs à payer à des employés des travaux dans les prisons pour des tantièmes et traitements retenus en garantie.

1885	NATURE DES DEPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour 1885.
Récapitulation.		
CHAPITRE I.		
<i>Administration centrale.</i>		
1	Traitement du Ministre	21,000
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service	107,000
3	Matériel	15,000
4	Frais d'impression de recueils statistiques	4,000
5	— de route et de séjour	3,000
CHAPITRE II.		
<i>Ordre judiciaire.</i>		
1	Cour de cassation. — <i>Personnel</i>	233,800
2	Id. — <i>Matériel</i>	3,000
3	Cour d'appel . . — <i>Personnel</i>	340,220
4	Id. — <i>Matériel</i>	18,000
5	Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce	845,610
6	Justices-de-peace et tribunaux de police	289,120
CHAPITRE III.		
<i>Justice militaire.</i>		
1	Haute cour militaire. — <i>Personnel</i>	62,050
2	Id. — <i>Matériel</i>	4,200
3	Auditeurs militaires et prévôts.	44,253
CHAPITRE IV.		
Unique	Frais de poursuite et d'exécution, y compris 1000 francs pour le greffier de la Cour de Cassation, à charge de délivrer gratis toutes expéditions ou écritures réclamées par le procureur-général et les administrations publiques	585,000
CHAPITRE V.		
<i>Constructions, etc., palais de justice.</i>		
1	Constructions, réparations et loyers des locaux	35,000
2	Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le 1 ^{er} cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 francs dans les frais de construction, et en outre de remplir leurs obligations légales en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme allouée pour le même objet au Budget de 1839	400,000
A TRANSPORTER. fr.		3,210,253

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

CRÉDITS DE 1839	DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE 1840	DIFFÉRENCE EN DÉFAVEUR DE 1840	SOLDE ANCIEN des crédits DEMANDES POUR 1840.	CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES POUR 1840	Observations
21,000	"	"	150,000		
107,000	"	"			
13 000	"	"			
4,000	"	"			
3 000	"	"			
233 800	"	"	1,929,750		
3,000	"	"			
340,220	"	"			
18 000	"	"			
834,130	"	28,520			
810,280	"	21,160			
62,630	"	"	110,503		
4,200	"	"			
53,921	"	9,668			
585,000	"	"	585,000		
33 000	"	"	435,000		
400,000	"	"			
3 279 601	"	69,348	3,210,253		

ÉTAT N° 1.

PIÈCES A L'APPUI
DU BUDGET DE LA JUSTICE
POUR 1840.

ÉTAT COMPARATIF SOMMAIRE

FRS

Travaux exécutés dans les grandes Prisons

PENDANT L'EXERCICE 1838.

Dépenses.

Compte sommaire des ateliers dans

N ^o D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	MAISONS DE DÉTENTION A				TOTAL
		LAND.	VILVORDE.	S ^t -BERNARD.	ALOST.	
A.						
1	Matières premières, matériaux, objets fabriqués et confectionnés, en magasin au 1 ^{er} janvier 1838.	687,435 12	380,850 81	309,379 89	19,045 30	1,462,711 17
2	Mobilier et ustensiles, id. id.	46,349 14	27,917 08	26,613 69	9,712 26	110,592 17
3	Matières premières, matériaux, etc	371,409 59	151,557 77	260,233 19	66,118 83	879,319 38
4	Blanchiment et calandrage de toiles	11,924 56	10,118 72	7,537 80	»	29,581 08
5	Frais de bureau.	392 22	552 87	682 42	213 55	1,841 06
6	Frais généraux	6,025 27	21,631 57	9,389 65	17,055 93	54,702 42
7	Gratifications payées aux détenus.	39,027 97	37,806 68	37,002 70	30,231 97	144,089 37
	Balance en bénéfice	35,894 12	51,597 65	11,884 40	35,412 38	135,088 54
	TOTAL. . . . fr.	1,199,057 09	688,333 13	722,723 79	207,810 28	2,817,925 10

les prisons pour peines pendant 1838.

Recettes.

N ^o NUMÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES RECETTES.	MAISONS DE DÉTENTION A				TOTAL
		GANE.	VILVORDE.	S ^t -BERNARD.	ALOST.	
5.						
1	Fournitures d'effets d'habillement faites à l'armée.	343,839 90	294,384 06	105,402 37	3,868 75	777,485 97
2	Fournitures d'effets d'habillement faites à la marine.	9,300 "	"	"	"	9,300 "
3	Fournitures d'effets d'habillement faites à la douane.	"	"	7,534 74	"	7,534 74
4	Fournitures d'effets d'habillement faites aux détenus libérés.	2,711 55	"	5,374 79	804 "	8,890 34
5	Fournitures d'effets d'habillement au service domestique des prisons.	34,908 41	25,535 04	42,171 43	60,870 86	163,491 74
6	Fournitures d'objets divers aux directions des travaux ou cessions réciproques.	40,210 15	80 58	38,884 20	3,421 03	82,596 05
7	Fournitures à divers de divers objets.	2,872 72	447 17	279 10	1,834 47	5,433 55
8	Confection d'effets d'habillement et de chaussure pour l'armée.	"	"	"	82,520 58	82,520 58
9	Constructions et réparations faites aux bâtiments et aux mobiliers des prisons.	11,877 21	8,827 20	13,855 95	13,262 90	47,823 41
10	Remboursements de salaires de détenus employés par des entrepreneurs particuliers, et reprise d'outils.	"	51,749 83	"	4,133 30	55 883 02
11	Confection d'effets pour des entrepreneurs particuliers.	"	"	"	298 "	298 "
12	Fourniture de lits et de couchettes en fer pour les prisons.	"	"	"	2,803 33	2,803 33
13	Ventes de déchets, etc.	"	59 75	"	406 91	406 06
14	Retenues sur les gratifications pour livraison d'outils et dégâts aux matières premières.	1,583 46	684 53	119 77 710 87	1,358 55	4,457 18
15	Recettes accidentelles.	25 48	"	"	152 80	178 28
16	Masses non réclamées de détenus décédés.	495 39	862 60	"	"	1,158 05
17	Gratifications payées aux détenus employés à l'agriculture.	"	"	351 20	"	351 20
18	Matières premières, matériaux, objets fabriqués et confectionnés, en magasin au 1 ^{er} janvier 1830.	700,250 39	303,915 24	414,070 "	22,448 25	1,444,689 88
19	Mobilier et ustensiles.	50,973 33	28,956 29	33,063 19	9 759 35	122,752 10
	TOTAL. . . . fr.	1,189,057 99	688,333 13	722,723 79	207,810 28	2,817,925 10

Obs. L'article figurant sous le n^o 6, et qui est intitulé: *Fournitures d'objets divers aux directions des travaux ou cessions réciproques*, étant doublement porté en dépense, ne figure ici en recette que pour mémoire, et uniquement pour faire cadrer ce tableau avec les comptes généraux des prisons.

TABLEAU 2.

ÉTAT des travaux de constructions, réparations, etc. à exécuter pendant 1890, dans les prisons de Belgique.

DESIGNATION DES PRISONS	NATURE DES TRAVAUX.	MONTANT DES DÉPENSES estimatif	Observations.
Fongres	Construction d'une prison neuve (1 ^{re} partie) .	40,000	
Ypres	Appropriation de 2 maisons acquises en 1835 .	18,000	
Femmelde	Améliorations et construction d'une boulangerie . .	14,000	
Gand	Construction d'un mur de ronde	50,000	
Namur (pris des fem) .	Travaux d'achèvement de la prison.	18,000	
Liège	Achat du terrain pour construire une nouvelle prison .	25,000	
Alost	Achèvement du quartier cellulaire	32,000	
	Travaux à exécuter par les détenus dans les grandes prisons	90,600	
St-Bernard	Réparations diverses	33,000	
	Menues dépenses à la disposition des commissions .	30,600	
	TOTAL DE LA DÉPENSE	350,000	

Ann. N° 3.

ÉTAT RÉCAPITULATIF des travaux de construction, réparations, etc., à faire dans les prisons pendant l'exercice 1839, et dont l'exécution a été autorisée par le Département de la Justice sur le Budget de 1839.

DÉSIGNATION DES PRISONS.	NATURE DES TRAVAUX.	MONTANT
		DE LA DÉPENSE.
Namur (maison de sûreté)	Améliorations	1,785 40
Neufchâteau	Exhaussement des bâtiments.	11,250 "
Furnes	Construction d'une chapelle	708 "
Coutrai	Améliorations.	2,200 "
Bruxelles	Appropriation d'une infirmerie et autres améliorations.	9,300 "
Namur (prisons pour femmes). . . .	Achat du mobilier (1 ^{re} partie)	9,100 "
Audenaerde	Construction d'une rigole souterraine et autres améliorations	742 "
Nivelles.	Construction d'une pompe.	712 60
Mons	Améliorations	4,800 "
Malines.	Pavement des cours	880 "
Tournay	Améliorations pour l'introduction du mode de régie	6,000 "
Namur (prison des femmes)	Fourniture et placement des pompes, tuyaux, etc.	4,983 "
Id. Id.	Pavement des cours et fourniture de chenaux pour les vieux bâtiments	11,526 45
Vilvorde	Achat et placement d'une grande chaudière	779 63
Namur (prison des femmes)	Achat de deux terrains.	7,200 "
Arlon	Pavement des cours et autres améliorations	3,900 "
Bruges	— des cours	1,976 80
Tournay	Reconstruction d'un mur	2,452 49
Namur (prison des femmes)	Travaux supplémentaires d'appropriation.	51,000 "
Id. Id.	Paiement des intérêts de diverses rentes	3,078 48
Id. Id.	Appropriation des bâtiments de l'administration	20,000 "
Id. Id.	Construction d'un mur de clôture	13,000 "
Id. Id.	Achat d'un sixième calorifère	606 80
Alost	Construction de quatre pissines	550 "
Gand	Réparations aux toitures	999 65
Namur (prisons des femmes)	Achat de 50 lits en fer	1,750 "
Id. Id.	— de 510 couchettes en fer	9,906 "
Id. Id.	— de chaudières	2,880 "
Id. Id.	— du mobilier (2 ^{me} partie)	9,500 "
"	Menues dépenses à la disposition des commissions administratives des prisons	30,000 "
Alost	Construction d'un quartier cellulaire	50,000 "
Id.	Achat de 4 petites maisons	7,000 "
TOTAL.		280,777 36
Reste pour paiement des travaux exécutés par les détenus dans les 4 grandes prisons pendant l'année		69,222 64
TOTAL.		350,000 "

ÉTAT N° 4.

*ÉTAT des travaux à faire dans les prisons, et dont l'exécution est
ajournée indéfiniment.*

DÉSIGNATION DES PRISONS.	NATURE DES TRAVAUX.	MONTANT DES DEVIS ESTIMATIFS.	Observations.
Arlon.	Achèvement de la prison (2 ^e aile)	28,000	
Verviers.	Construction d'une prison neuve (1 ^{re} partie)	30,000	
Bruges	Construction d'un mur de ronde	"	
Nivelles	Améliorations	5,600	
Vilvorde.	Achat et paiement d'une horloge.	6,000	
Turnhout	Travaux pour introduire le mode de régie.	2,000	
Ostende	Construction d'une nouvelle prison de passage	10,000	
Alost.	Travaux complémentaires au bâtiment du fond	95,000	
Malines	Agrandissement de la prison	21,500	
"	Construction d'une prison pour les jeunes condamnés.	200,000	
Louvain	Construction d'un chauffoir et appropriation des locaux	8,950	
"	Pour l'introduction de la régie	"	

